

Québec, le 7 octobre 2015

Monsieur Sébastien Ross, biologiste M. Sc.
Directeur de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
92, 2^e Rue Ouest, bureau 207
Rimouski (Québec) G5L 8B3

Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29 et 30 septembre sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir les documents suivants :

- Soit les jugements des différents tribunaux, relatifs aux droits de chasse et pêche du Club Appalaches.

D'autre part, la commission vous soumet la question suivante :

- Exception faire des droits privés existants sur les rivières à saumon, existe-t-il d'autres situations similaires à celle du Club Appalaches sur des territoires publics terrestres au Québec?

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. **Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 octobre 2015.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission